

Article paru le 23 septembre 2013

La filière en charge des déchets chimiques des particuliers se structure

Un appel d'offres pour la collecte, le tri et le recyclage des déchets chimiques des particuliers devrait permettre de voir émerger une filière spécifique, drainant des « dizaines de milliers d'euros » selon l'éco-organisme chargé de mettre en œuvre cette chaîne [EcoDDS]. Concrètement, chaque département va devoir constituer un marché attribuable, lui-même composé de trois lots (collecte, tri et traitement). Déjà, de nombreux candidats aux marchés se sont fait connaître. Seront ainsi collectés les produits issus du bricolage, de l'entretien automobile, de la décoration, du jardinage, etc., actuellement déposés en déchetteries. Mais pour que les collectivités n'aient pas, seules, la charge de cette filière de recyclage, les producteurs de ces produits seront associés au financement. Par ailleurs, l'éco-organisme EcoDDS appelle les collectivités à faire remonter leurs expériences. L'objectif est ainsi d'étudier le réseau de collecte complémentaire existant, pour ensuite trouver le moyen de diversifier les modes de collecte en fonction des contraintes locales.